# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**REUNION du 16 JANVIER 2025**
**PV N.14**

**PRESIDENT** : M Bernard COUDERT
**PRESENTS** : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du
District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de
L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

**La Commission Foot Animation sollicite les clubs pour l'organisation des finales suivantes :**

- **Finale PITCH : 5 avril 2025**
- **Finale LACORE : 24 mai 2025**
- **Finale BOUCHER/CAILLETON et Finale VILLEDIEU U11 : 7 juin 2025**

**Infos générales :**

*Cette année, **la journée féminine du 8 mars 2025** sera ouverte aux jeunes licenciés évoluant en mixité pour les catégories U6F, U7F, U8F, U9F, U10F, U11F, U13F et seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories, même celles évoluant en mixité.*
*La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à St Junien.*
*Pour les catégories, U6F et U9F, nous aurons à notre disposition, un gymnase.*
*La fiche d'inscription sera envoyée sur la messagerie officielle des clubs par le District.*
*Un retour est demandé pour le **10 Février 2025 maximum.***
*La commission invite les clubs ayant des féminines en mixité quel que soit le nombre, à se joindre à cette journée.*
*Les équipes seront constituées sur place par la Commission Technique.*
*Pour plus de précisions sur cette journée, vous pouvez contacter le District ou Joël LEVEQUE au 06 23 19 53 97.*

# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

FICHE D'ENGAGEMENT JOURNÉE FÉMININES SAMEDI 8 MARS 2025

STADE DU CHALET RUE LÉO LAGRANGE SAINT JUNIEN

Retour du document auprès du district de la Haute-Vienne au plus tard le 15 février 2025

Club : ……

Personne à contacter : ……. Téléphone : ……

Toutes les licenciées féminines, dans les catégories U7F, U9F et U11F sont conviées, même celles qui jouent en mixité.

| JOURNÉE FÉMININES JEUNES | | | |
|---|---|---|---|
| CATÉGORIES | PARTICIPATION * | | ESTIMATION DU NOMBRE DE FILLES PRÉSENTES |
| U7 F | OUI | NON | |
| U9 F | OUI | NON | |
| U11 F | OUI | NON | |
| U13 F | OUI | NON | |
| U15 F | OUI | NON | |

* Entourer la réponse choisie pour les clubs qui ont déjà une équipe féminine.
*Pour les clubs avec des filles en mixité indiquer uniquement le nombre de filles dans leur catégorie qui sont susceptibles d'être présentes.

La commission technique constituera les équipes en fonction du nombre de féminines engagées par catégorie pour les U7F, U9F et U11F.
Les catégories U7F et U9F seront dans un gymnase.

| JOURNÉE FÉMININES U18 F ET SENIORS F | | | |
|---|---|---|---|
| CATÉGORIES | PARTICIPATION * | | ESTIMATION DU NOMBRE DE FILLES PRÉSENTES |
| U18 F à 8 | OUI | NON | |
| SENIORS F à 8 | OUI | NON | |

* Entourer la réponse choisie

Êtes-vous intéressé pour constituer une équipe seniors F à 11 pour cette journée : OUI*☐ NON*☐
Si oui : SEULE*☐ EN ENTENTE*☐

Nom des clubs : …….
Personne à contacter : ……. Téléphone : ……..

| ESTIMATION DES HORAIRES | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Début | Fin | | Début | Fin |
| U7F | 10H00 | 13H00 | U13F | 9H30 | 13H00 |
| U9F | 10H00 | 13H00 | U15F | 9H30 | 12H00 |
| U11 F | 13H00 | 16H30 | U18F ET SENIORS | 14H00 | 18H30 |

Pour une bonne planification de la journée, le nombre d'équipes sera contingenté. Les équipes seront sélectionnées par ordre des engagements, premier inscrit, premier engagé.
Un service de restauration rapide sera disponible sur place.

Pour toutes informations, contacter le district de la Haute-Vienne ou Joël Lévêque au 06.23.19.53.97.

# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

## CATEGORIE U13

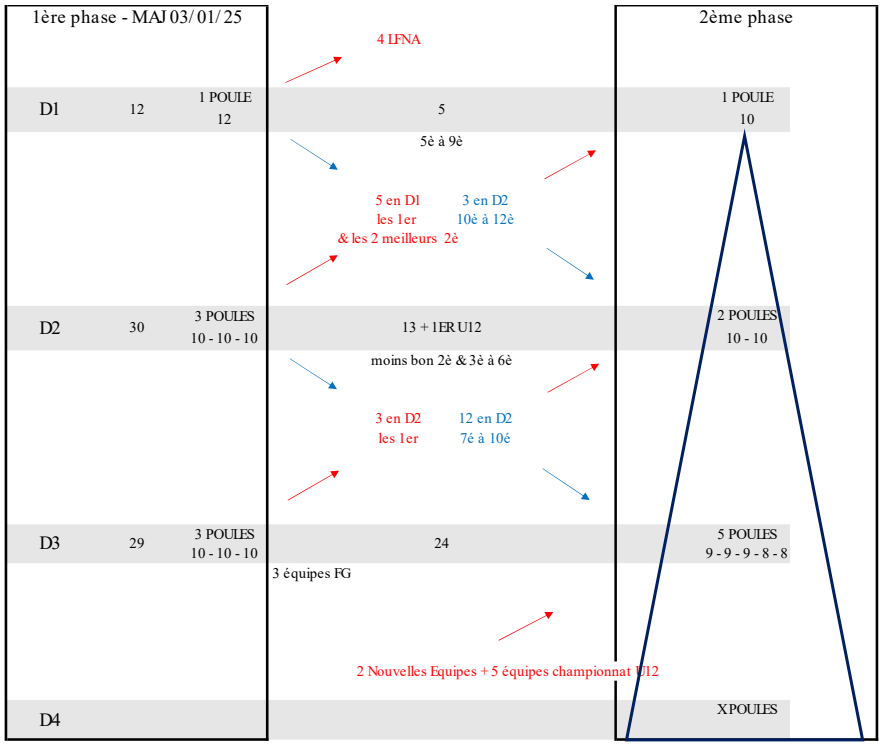


- Synthèse ACCESSION MISE A JOUR LE 03/01/2005

Conformément au règlement U13 et pour obtenir le nombre de poule mentionné dans ce dernier, veuillez trouver les montées et descentes
ACCESSION – DESCENTES :

**D1**
Montées critérium régional : AS AIXE SUR VIENNE 1 – AS ST JUNIEN 1 – AURENCE/ROUSSILLON 1 – LIMOGES FOOTBALL
Descentes : BOISSEUIL FC 87 1 – CS FEYTIAT 1 – JS LIMOGES LAFARGE 1

# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**D2**
**Poule A**
Montées : AURENCE-ROUSSILLON 2
Descentes : AS AIXE SUR VIENNE 2 – US FEUILLARDIERS – ENT FCCO/SEREILHAC – AS ST JUNIEN 2

**Poule B**
Montées : LIMOGES FOOT 2 – SC VERNEUIL SUR VIENNE 1
Descentes : US LIMOGES LA BASTIDE – FC PAYS AREDIEN 1 – CS FEYTIAT 2 – ES BEAUBREUIL 2

**Poule C**
Montées : US COUZEIX-CHAPTELAT 1 – AS PANAZOL 1
Descentes : AS ST JUNIEN 3 – US BEAUNE LES MINES – ENT NIEUL/ST GENCE /EFG – GJ FUN 87

**D3**
Poule A
Montées : FPCN

**Poule B**
Montées : ANF 87 2

**Poule C**
Montées AS AIXE SUR VIENNE 3

**U12**
Accession U13D2 : OCCITANE FC U12

**CHAMPIONNAT U12-U13**

Modification du calendrier général, en effet, suite au critérium régional, le T3 du challenge PITCH (et des autres challenges) se jouera le 01/02 au lieu du 08/02 qui deviendra la journée 2 des championnats de la seconde phase.

**ACCESSION CRITERIUM REGIONAL :**
LIMOGES FOOTBALL 1 – AURENCE/ROUSSILLON 1 – AS AIXE SUR VIENNE 1 – AS ST JUNIEN 1

# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**AMENDES :**

**Journée FUTSAL :**
La commission constate les forfaits suivants :

- Forfait de Saint Priest sous Aixe (club organisateur), amende de 30 euros pour **le club de St Priest/Aixe**
- Forfait de l'ASPTT Limoges, amende de 30 euros pour **le club de ASPTT Limoges**
- Forfait de Foot Sud, amende de 30 euros pour **le Club de Foot Sud**

*La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT*

**FEUILLE ANNEXE JONGLERIE**
Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.
Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

**CATEGORIE U11**

- **Challenge Lacore**
- Plateau 10 : St Priest Sous Aixe : **A jouer au plus tard le 25/01/25**
- **Challenge Villedieu**
- Plateau 8 : Fraternelle Foot 1 : **A jouer au plus tard le 25/01/25**

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

**Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges** : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**CATEGORIE U9/U7**

**Tous les enfants U7 et U9 qui pratiquent doivent être licenciés en club : Les membres de la Commission effectueront des contrôles sur les terrains prochainement.**

**U9 :**

**Rappel aux clubs :**

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licence (nom et numéro)
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm)

- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30

-Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants

**Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.**

**U7 :**

**Rappel aux clubs :**

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance
- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.

-Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.

- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm)

- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m

**Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident**

# POLE COMPETITIONS
# PROCES – VERBAL
# COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

**U9/U7 :**
**Pour rappel, la bonne organisation d'un plateau demande la coopération de tous les clubs invités, et ce, dans l'intérêt des enfants afin qu'ils puissent jouer et pratiquer dans de bonnes conditions.**
**Si un club ne peut pas se déplacer sur un plateau, il doit IMPERATIVEMENT prévenir le club organisateur, il s'agit là de faire preuve de savoir vivre et d'un minimum d'éducation.**
**Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : u7 et u9 en remplissant le compte rendu.**

**La commission Foot Animation vous informe :**
**Si vous rencontrez des difficultés pour organiser des plateaux ou des interclubs, vous pouvez demander aux membres de la Commission de vous aider, merci cependant de ne pas attendre la dernière minute pour le faire et de nous avertir dès la parution des secteurs.**

**Pour la Commission Foot Animation,**
**Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,**
**Bernard COUDERT**